



## Règles de Sécurité

Toutes inscriptions impliquent l'acceptation des règles de sécurité suivantes :

Le règlement de la FFCK sera appliqué : le port du gilet d'aide à la flottabilité est **OBLIGATOIRE**.

Chaque participant inscrit s'engage à avoir la capacité de prendre le départ de la randonnée, à ne pas présenter de contre-indication à la pratique du canoë kayak, à s'immerger et à savoir nager 50m.

Il est demandé à chaque participant de venir au secours de toute personne en difficulté et d'avertir un bateau de sécurité. Par ailleurs, tout arrêt définitif ou problème doit être signalé à un bateau de sécurité. L'organisateur autorise les autorités médicales à pratiquer les interventions jugées nécessaires.

En cas de mauvais temps ou de restriction de la navigation sur l'ensemble du parcours ou une partie de celui-ci, l'organisation se réserve le droit d'annuler la randonnée.

L'organisateur ne peut être tenu responsable des faits résultant des participants et du non-respect des consignes

***Pour toutes informations complémentaires :***

Tél. : 02.41.73.86.10 / Mail : [1000pagaiespaysdelaloire@gmail.com](mailto:1000pagaiespaysdelaloire@gmail.com)

[www.1000pagaiespaysdelaloire.fr](http://www.1000pagaiespaysdelaloire.fr)